

**COMPTE-RENDU**  
**DE LA REUNION PAR VISIOCONFERENCE**  
**DU BUREAU DIRECTEUR**  
**DU 19 MARS 2021**

FFCO - 15 passage des Mauxins - 75019 PARIS

**Membres présents (7)**

Michel EDIAR (Président)  
Jean-Philippe STEFANINI (Secrétaire général)  
Mathieu LEMERCIER (Trésorier)  
Sandrine TAISSON (Trésorière-adjointe)  
Marie-Claudine PERRIN (Secrétaire générale-adjointe)  
Valérie BERGER-CAPBERN  
Thierry VERMEERSCH

**Membre de droit**

Marie-Violaine PALCAU (DTN)

Président de séance : Michel EDIAR - Secrétaire de séance : Marie-Claudine PERRIN

**Le Président ouvre la séance à 17h00.**

Pour sa dernière réunion de Bureau directeur en tant que Président, il tient à remercier et féliciter tous les membres du Bureau directeur pour toutes les compétences financières, administratives, techniques ou juridiques mises au service de la fédération pendant cette dernière olympiade. Il tient également à remercier le DTN pour tout le travail en confiance effectué et souhaite que celui-ci se poursuive avec la prochaine équipe fédérale élue. Il souligne les difficultés de la tâche depuis un an à cause de la crise sanitaire et qu'il aurait vraiment préféré pouvoir continuer à axer son travail de dirigeant sur le développement et la pratique de notre sport.

Puis il propose de traiter les différents points de l'ordre du jour.

**1. Approbation du compte-rendu du Bureau directeur du 02/03/2021**

Le compte-rendu du Bureau directeur du 02/03/2021 est approuvé à l'unanimité.

**2. Point sur la situation sanitaire**

Le Secrétaire général tient également à souligner et remercier pour le travail d'équipe et la confiance témoignée lors de ces quatre ans d'olympiade.

Il informe le Bureau directeur, qu'étant donné une situation sanitaire non revenue à la normale ce printemps, des demandes d'annulation ou de report d'organisations de courses sont arrivées à la fédération et seront à traiter en Comité directeur de ce même jour :

- Nationales de printemps pédestre Sud/Est et Nord/Est
- Nationales de printemps VTT Sud/Est et Sud/Ouest
- 3 Jours de Pâques en Bourgogne
- Championnat de France Relais et Sprint
- Championnat de France des Clubs
- O'Bivwak

Le Secrétaire général fait part au Bureau directeur d'une interrogation des ligues PACA et AURA sur la délivrance de titres de participation pour les manifestations en mode numérique, afin de réguler et de couvrir par une assurance les propositions de CO. Après discussion et la volonté de la FFCO de valoriser et de relancer l'activité de course d'orientation, le Bureau directeur décide de la possibilité de délivrer les titres de participation gratuitement pour les 8 semaines à venir pour ces événements en mode numérique. Les remontées d'information devront malgré tout se faire au secrétariat fédéral.



### 3. FFCO : choix du prestataire informatique

Le Secrétaire général propose au Bureau directeur, après l'étude des devis, d'acter le prestataire le moins-disant MConsulting. Sandrine TAISSON précise que ce prestataire est également agréé SAGE (logiciel de comptabilité) et que cela pourrait être à étudier par la suite. Le Bureau directeur valide le choix de ce prestataire.

### 4. FFCO : proposition de contrat avec « Sportall »

Le Secrétaire général informe le Bureau directeur que dans le cadre de la campagne de communication, trois clips ont été réalisés : CO sport nature / CO sport familial / CO sport de haut-niveau, et que des recherches ont été faites afin de les diffuser le plus largement possible et sortir de nos réseaux purement CO. Après analyse, le Bureau directeur valide une proposition de partenariat avec la plate-forme de diffusion de vidéos sportives « Sportall » pour la mise à disposition de nos contenus de façon non exclusive.

### 5. WOD : point de situation

Le Secrétaire général informe que les WOD, initialement prévus en mai 2021, sont reportés du 8 au 14 septembre 2021 selon leur site officiel. Le Bureau directeur prend note que Valérie BERGER-CAPBERN va rédiger le texte d'information de ce changement de dates à paraître dans la prochaine LOC.

### 6. Préparation AG FFCO : questions des Ligues

Le Secrétaire général propose au Bureau directeur les questions posées par la Ligue Occitanie pour la prochaine AG du 20/03/2021 et le Bureau directeur émet une première réflexion sur les réponses à apporter à celles-ci. Le Bureau directeur note que le Secrétaire général va rédiger ces propositions de réponses pour une finalisation de celles-ci lors du prochain Comité directeur précédant l'Assemblée générale.

### 7. Préparation AG FFCO : Règlement Financier

- **Motion sur l'annexe financière du Règlement Financier**

Le Secrétaire général propose au Bureau directeur la motion sur l'annexe financière du Règlement Financier. Il donne la parole au DTN, qui explique les raisons de celle-ci. L'Agence Nationale du Sport, ayant modifié les règles d'attribution des aides personnalisées en début d'année pour 2021, les frais liés à la préparation sportive individuelle complémentaire (stages personnels) doivent être budgétés et remboursés selon le règlement financier fédéral. Or la grille des remboursements des frais de déplacement du haut niveau a été établie depuis au moins 3 olympiades pour les déplacements sur les week-ends haut niveau et stages fédéraux et celle-ci n'est plus adaptée pour des déplacements individuels de nos meilleurs SHN. De plus, depuis plusieurs années, contrairement à la période où elle a été mise en place, tous les déplacements en groupe ou en équipe de France sont organisés par les CTS en charge des actions des différents collectifs. L'objectif est d'optimiser le coût et de favoriser le développement durable lors de chaque déplacement. De même, la location d'un véhicule n'est pas toujours intéressante financièrement selon le déplacement, ni faisable (selon l'éloignement entre le domicile le lieu de la location).

- **Proposition pour la motion :**

"Pour les déplacements des sportifs des groupes France, organisés par la direction technique nationale (en tenant compte du coût prévisionnel du déplacement, de l'opportunité de location d'un véhicule et des possibilités de co-voiturage d'autres sportifs des groupes France) en cas d'utilisation d'une voiture personnelle d'un sportif d'un groupe France, le remboursement des frais de déplacement se fera selon le forfait de 0,25 € du km parcouru.

En cas d'utilisation de sa voiture personnelle pour un déplacement haut niveau cumulé avec un déplacement pour convenance personnelle sans co-voiturage ou co-voiturage limité, le barème existant reste applicable".

Le Bureau directeur valide cette motion qui sera à soumettre au Comité directeur pour présentation au vote de la prochaine Assemblée générale.

### 8. Tarifs d'inscription aux courses de Sélection Haut-Niveau organisé par la Direction TN

Le secrétaire général, sur proposition de la DTN, propose au Bureau directeur une modification du tarif d'inscription aux courses de Sélection HN. En effet, avec les nouvelles modalités de fonctionnement du HN, l'annexe financière a été modifiée et le tarif d'inscription pour les sélections ou test ou détection organisées par la FFCO (DTN) doit être entériné. Le Bureau directeur valide le maintien du tarif de 7 € par course de sélection ou test et cet ajout à l'annexe financière est valable pour l'année civile en cours.

## 9. COMOF : Report MCO

Le Secrétaire général informe le Bureau directeur d'une proposition de report du MCO au mois d'octobre 2021 (du 7 au 10) en Serbie. Le Bureau directeur prend acte de cette information et souligne une forte incertitude d'une éventuelle participation au vu du nombre de reports de compétitions à ce jour.

## 10. Demande de requalification de « Journées Groupe Ligue Jeunes » en « RDE PACA »

Le Secrétaire général fait part au Bureau directeur d'une demande de requalification de « Journées Groupe Ligue Jeunes » en « RDE PACA ». Après analyse de la demande et discussions, le Bureau directeur décide de ne pas donner suite à cette demande. Pour lui, l'information à la FFCO aurait dû être faite au préalable et non pas à posteriori. Le Bureau directeur prend acte que le Secrétaire général fera réponse en ce sens à la ligue PACA.

## 11. Réunion FFCO/Membres Associés

Le Secrétaire général propose au Bureau directeur un compte-rendu de la réunion du 17/03/2021 entre les Membres Associés et la FFCO. Le Bureau directeur prend note que celle-ci a été très positive avec des pistes d'amélioration qui seront à proposer à la nouvelle équipe fédérale et que cette expérience mérite d'être reconduite.

## 12. Points divers

### - Piratage du Site internet de la Ligue Hauts-de-France :

Le Président informe le Bureau directeur d'une demande de conseils juridiques de la Ligue Hauts-de-France suite au piratage de leur site internet. Le Bureau directeur accuse réception de cette demande de la Ligue HF.

### - Campagne PSF 2021 :

Valérie BERGER-CAPBERN informe le Bureau directeur du lancement de la Campagne PSF la semaine prochaine.

Fin de réunion à 18h55

Le Président  
Michel EDIAR

Le Secrétaire Général  
Jean-Philippe STEFANINI

